



Département du MORBIHAN

2025/07/11/11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Étaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOJJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, BOUÉDEC Jean-Michel, PERON Matthieu, PICARDA Styren, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PHILIPPE Jean-Luc.

Procurat(s) : PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à LE ROUX Véronique, LE GRAND Mickaël à LE GOFF Dominique, TROALEN Anne à PICARDA Styren, ULLIAC Morgane à BOUÉDEC Jean-Michel, PHILIPPE Jean-Luc à PERON Matthieu.

**Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance**

Date de convocation : 28/10/2025  
Convocation affichée le : 31/10/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 21  
Procurat(s) : 6

Reçu en Préfecture de VANNES le 18/11/2025  
Publié ou notifié le 20/11/2025  
Certifié exécutoire le 20/11/2025  
A GOURIN, le 20/11/2025

Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H



**11- CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LA COMMUNE DE GOURIN ET MORBIHAN ENERGIES POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'EXTENSION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU PARVIS DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL**

Monsieur le Maire sollicite du conseil municipal l'autorisation de signer avec Morbihan Energies une convention de financement pour la réalisation de travaux d'extension de l'éclairage public au parvis de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 20 328 € TTC, la participation de Morbihan s'élève à 3 933 €.



Envoyé en préfecture le 18/11/2025  
Reçu en préfecture le 18/11/2025  
Publié le  
ID : 056-215600669-20251107-D2025071111-DE

## Département du MORBIHAN

VU la convention annexée à la présente,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son adjoint en cas d'empêchement, à signer avec Morbihan Energies une convention de financement pour la réalisation de travaux d'extension de l'éclairage public au parvis de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 20 328 € TTC, la participation de Morbihan s'élève à 3 933 €.

A Gourin, le 7 novembre 2025

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.